

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3669 - VENDREDI 31 JANVIER 2020

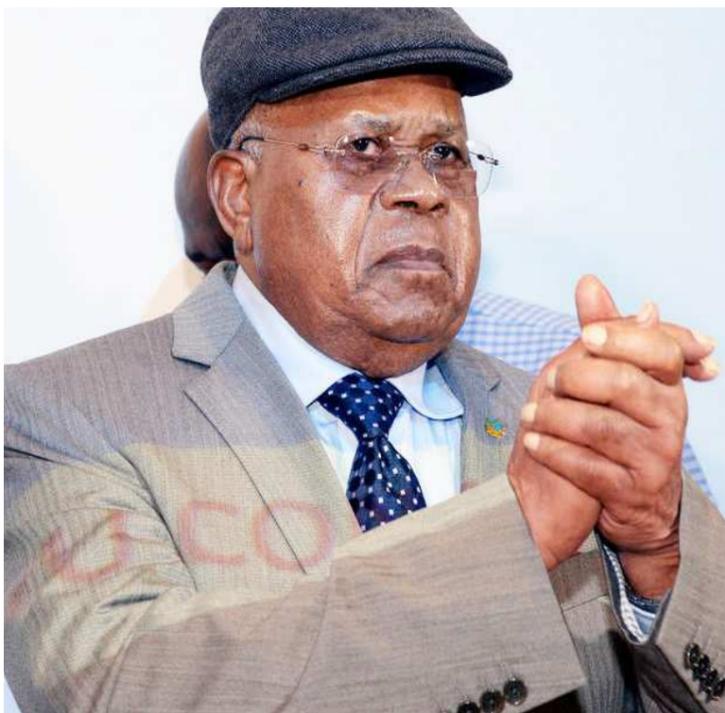
COMMÉMORATION

Troisième anniversaire du décès d'Etienne Tshisekedi ce 1^{er} février

Le monde va célébrer ce samedi le troisième anniversaire du décès d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Il est considéré comme le père de la démocratie congolaise et a marqué son temps par sa lutte pacifique contre la dictature du président Mobutu Sese Seko.

Malgré, l'élection à la présidence de la République de son fils biologique et héritier politique, Félix Tshisekedi, l'UDPS a gardé l'esprit de contestation, si longtemps incarné par cet opposant congolais. Les militants se comportent comme un parti au pouvoir avec des réactions de l'opposition.

Page 3



Etienne Tshisekedi Wa Mulumba

SOUVENIR

La DPRDC exige au gouvernement de déclarer fériée la journée du 1^{er} février

Dans la déposition lue par son rapporteur Gode Kayembe, le mercredi 29 janvier, la Dynamique pour la paix en RDC (DPRDC) demande au gouvernement de mettre en place une commission d'étude devant réfléchir sur les valeurs qu'incarnerait le feu Etienne Tshisekedi et son message transmis à la jeu-

nesse congolaise. Elle estime que, trois ans après sa disparition, le feu Dr Etienne Tshisekedi était et reste toujours un modèle incontestable d'abnégation du patriotisme, non seulement pour la jeunesse mais également pour le peuple congolais.

Page 2

COOPÉRATION

La Première ministre belge en séjour en RDC du 5 au 7 février



La Première ministre Belge, Sophie Wilmès

La Première ministre belge, Sophie Wilmès, à la tête d'une délégation, se rendra à Kinshasa et à Lubumbashi, du 5 au 7 février, a fait savoir le Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères belge dans un communiqué publié le mercredi 29 janvier. Elle aura « des contacts politiques de haut niveau, ainsi que des rencontres avec le monde des affaires et des ONG à Kinshasa ». La délégation gouvernementale, emmenée par la Pre-

mière ministre belge, sera composée notamment du vice-Premier ministre et ministre belge des Finances et de la Coopération au développement, Alexander De Croo.

« La délégation se rendra aussi au Consulat général de Belgique à Lubumbashi, de nouveau opérationnel depuis peu, pour procéder à une ouverture solennelle », souligne le communiqué.

Page 3

AFFAIRE MOÏSE MBIYE

André Lite appelle à la protection des avocats d'Eliane Bofano



Le pasteur Moïse Mbiye

Le ministre des Droits Humains, André Lite, a réagi aux récentes intimidations et attaques armées ayant visé les avocats de la partie civile dans l'affaire Eliane Bofano contre le pasteur Moïse Mbiye. Il appelle les juridictions compétentes à protéger ces avocats, car rien ne justifie ce genre d'actes dans un Etat

démocratique. Au cours d'un entretien accordé à Radio Okapi, le jeudi 30 janvier, il a promis de saisir la justice militaire, si ces allégations se confirmaient. Selon des informations concordantes, Maître Justin Lunanga, l'avocat d'Eliane Bofano avait reçu une balle à la jambe le dimanche 26 janvier tandis que Me Crispin Biayi, avocat d'anciens musiciens de Moïse Mbiye, a été la cible des menaces de mort après son intervention dans une radio locale

Page 4

ÉDITORIAL

Voix

Que l'Afrique fasse entendre sa voix avec force dans la quête d'une solution pacifique à la crise qui dévaste aujourd'hui la Libye ne peut avoir que des effets positifs. En disant haut et fort hier, à Brazzaville, que l'Union africaine doit être soutenue par la communauté mondiale tout entière dans sa recherche pour la paix et en débattant de façon très directe sur les voies qu'il convient de suivre pour la restaurer dans cette partie du continent, la huitième réunion du Comité de haut niveau sur la Libye a marqué sans doute un pas décisif dans la bonne direction. Si elle n'a pas résolu le problème, elle a dessiné en tout cas avec précision les voies de l'accord que le prochain Sommet d'Addis-Abeba devrait entériner les 9 et 10 février prochains.

Certes il est trop tôt pour conclure de ce qui précède que la crise générée il y a neuf ans par l'assassinat programmé du Guide libyen Mouammar Kadhafi touche à sa fin. Mais la réunion de Brazzaville, ou plus précisément de Kintele, a confirmé hier le fait que l'Afrique entend bien continuer à explorer les voies qui permettront de mettre un terme au conflit dont l'aggravation continue met aujourd'hui en péril toute la partie nord du continent. Elle souligne aussi, et ce n'est pas rien, le rôle que le Congo, notre Congo, joue plus que jamais dans la prévention et la gestion des crises.

Quelle que soit l'issue de la crise libyenne l'Histoire retiendra des événements que nous vivons aujourd'hui le fait qu'une fois de plus Brazzaville a, en effet, engagé toutes ses forces dans le but de faire triompher à l'échelle de l'Afrique la concorde entre les hommes, entre les peuples. La réaffirmation d'un engagement humain en faveur de la paix qui n'est pas sans rappeler celui dont nous commémorerons dans neuf mois le quatre-vingtième anniversaire et qui vit le Général de Gaulle venir à Brazzaville lancer la reconquête de la liberté foulée aux pieds par les Nazis en Europe.

Dans le moment présent où les grandes puissances s'affrontent sur la scène planétaire à fleurets de moins en moins démouche-tés dans le seul but d'affirmer leur prééminence rien n'est plus important pour nous, Africains, que de confirmer notre volonté collective de protéger ou de restaurer la liberté que nous avons si chèrement acquise dans les siècles précédents.

Le Courrier de Kinshasa

SOUVENIR

La DPRDC exige au gouvernement de déclarer fériée la journée du 1er février

La déclaration a été faite, le mercredi 29 janvier, devant la presse par la Dynamique pour la paix en RDC (DPRDC), une structure de la société civile qui regroupe en son sein plusieurs organisations dont Lizadeel, AMP, CPPN, Dyfatshi, Sodekas, VGP.



Les membres de la DPRDC

Dans la déposition lue par le rapporteur Gode Kayembe, la DPRDC demande au gouvernement de mettre en place une commission d'étude devant réfléchir sur les valeurs qu'incarnait le feu Etienne Tshisekedi et son message transmis à la jeunesse congolaise. La DPRDC indique que, trois ans après sa disparition, le feu Dr Etienne Tshisekedi était et reste toujours un modèle incontestable d'abnégation du patriotisme, non seulement pour la jeunesse mais également pour le peuple congolais.

Cette structure de la société civile souligne, par ailleurs,

que bien que déclaré officiellement "Héros national" au regard de l'engagement et la détermination qu'il a fait montre pour la démocratie en République Démocratique du Congo, l'histoire du parcours d'Etienne Tshisekedi devrait faire l'objet d'une étude pour dégager les grandes lignes de sa vision afin de les intégrer dans le cours d'éducation civique. Il nous revient de cette déclaration que la DPRDC va organiser le samedi 1er fé-

"Héros national"

vrier une prière d'action de grâces à son mausolée à N'sele.

Il sied de rappeler qu'Etienne Tshisekedi est décédé à Bruxelles le 1er février 2017. Son corps a été rapatrié à Kinshasa deux ans après. Les obsèques ont été organisées à son honneur en présence de plusieurs personnalités politiques nationales et internationales ainsi que des Kinois et Kinoises qui étaient venus au stade des martyrs où un dernier hommage lui a été rendu avant d'être conduit dans sa dernière demeure.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La Première ministre belge en séjour en RDC du 5 au 7 février

Sophie Wilmès, à la tête d'une délégation, se rendra à Kinshasa et à Lubumbashi, du 5 au 7 février, a fait savoir le Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères belge dans un communiqué publié le mercredi 29 janvier.

La délégation gouvernementale emmenée par la Première ministre belge, Sophie Wilmès, sera composée du vice-Premier ministre et ministre belge des Finances et de la Coopération au développement, Alexander De Croo ainsi que du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et du Commerce extérieur, Pieter De Crem. Le ministre des Affaires étrangères et de la Défense, Philippe Goffin (MR), ne sera par contre pas du voyage, selon son entourage.

« Des contacts politiques de haut niveau, ainsi que des rencontres avec le monde des affaires et des ONG sont à l'ordre du jour à Kinshasa. La délégation se rendra aussi au Consulat général de Belgique à Lubumbashi, de nouveau opérationnel depuis peu, pour procéder à une ouverture solennelle », souligne le communiqué. Les trois membres du gouvernement fédéral, expédiant les affaires courantes, visiteront également un projet, non autrement



Sophie Wilmès

identifié, de la coopération de développement belge. Ce déplacement avait été annoncé par Sophie Wilmès, le 22 janvier, à l'issue d'un entretien avec le président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo en marge du Forum économique mondial de Davos, en Suisse.

36,5 millions pour éradiquer la maladie du sommeil au Congo

Le jeudi 30 janvier 2020 - première journée mondiale de lutte contre les maladies tropicales négligées -, la République Démocratique du Congo (RDC) a célébré

sa troisième journée nationale de lutte contre la trypanosomiase humaine africaine (THA), dite maladie du sommeil, indique un communiqué du ministère belge des Affaires étrangères, publié le jeudi 30 janvier. "La Belgique soutient pleinement l'éradication de la maladie du sommeil en RDC", a déclaré le vice-Premier ministre et ministre belge de la Coopération au développement, Alexander De Croo, qui se rendra en RDC, avec la Première ministre belge, et où il abordera aussi l'éradication de la maladie du sommeil. La RDC devait pro-

céder officiellement à la mise en circulation du premier traitement entièrement par voie orale contre cette maladie, le Fexinidazole, a indiqué, pour sa part, l'Institut de médecine tropicale (IMT) d'Anvers à quelques jours de la visite de la délégation gouvernementale belge en RDC.

En 2017, rappelle le communiqué du ministère des Affaires étrangères, la Belgique, dont l'expertise est reconnue mondialement dans la lutte contre la maladie du sommeil, a décidé de renforcer son appui afin de parvenir à l'élimination de cette maladie, qui touche particulièrement les populations les plus défavorisées.

« Ainsi, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates et le ministère congolais de la santé, une approche innovante et multidimensionnelle a été développée, reposant sur quatre volets coordonnés par l'IMT. Cette approche inclut notamment l'élaboration d'une stratégie d'élimination de la maladie, la mise au point de nouvelles technologies pour la détection/confirmation de nouveaux cas, la mise au point de nouveaux traitements innovants, le contrôle de foyers de la mouche tsé-tsé et un suivi scientifique rigoureux », indique le communiqué. L'investissement belge dans la lutte contre cette

maladie tropicale négligée représente près de 36,5 millions d'euros sur 9 ans.

La Belgique, explique le communiqué, a toujours considéré son appui au programme de lutte contre la maladie du sommeil comme une priorité importante de sa coopération bilatérale avec la RDC. « C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, la coopération au développement belge a déployé des efforts continus à travers différents canaux pour continuer à investir dans la lutte contre cette maladie. Cet appui a été mis en œuvre via Enabel, l'agence de développement de la coopération belge, ainsi que via l'IMT d'Anvers, et s'est traduit par un appui tant financier qu'en termes d'expertise au Programme national de lutte contre la THA géré par le ministère de la Santé congolais », fait savoir le texte. La THA, rappelle-t-on, également appelée maladie du sommeil, est l'une des maladies les plus négligées et les plus mortelles au monde. Elle est transmise par la piqûre de la mouche tsé-tsé et devient fatal si le traitement correct ne suit pas. Selon le rapport de l'OMS 2018, près de 85% des cas surviennent en République démocratique du Congo.

Patrick Ndungidi

COMMÉMORATION

Troisième anniversaire du décès d'Etienne Tshisekedi ce 1er février

L'arrivée à la présidence de Félix Tshisekedi est considérée par ses partisans comme l'aboutissement du combat de son géniteur.

Le monde va célébrer ce samedi le troisième anniversaire du décès d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Il est considéré comme le père de la démocratie congolaise et a marqué son temps par sa lutte pacifique contre la dictature du président Mobutu Sese Seko. A l'occasion de cette commémoration, il est prévu le dépôt des gerbes de fleurs par quelques leaders de l'UDPS au mausolée érigé en sa mémoire dans la commune de la N'sele, dans la partie est de la capitale.

Malgré, l'élection à la présidence de la République de son fils biologique et héritier politique, Félix Tshisekedi, l'UDPS a gardé l'esprit de contestation, si longtemps



Etienne Tshisekedi wa Mulumba

incarné par cet opposant congolais. Les militants se comportent comme un parti au pouvoir avec des réactions de l'opposition. Il l'on manifesté pendant les obsèques de celui qui avait été surnommé le lider maximo, au stade des

martyrs de Kinshasa le samedi 1er juin, lors de la prestation de serment.

L'arrivée à la présidence de Félix Tshisekedi est considérée par ses partisans comme l'aboutissement du combat de son géniteur, surnommé pour

de la démocratie. Étienne Tshisekedi avait défié la dictature du maréchal Mobutu Sese Seko en 1982, et était resté le premier opposant au régime jusqu'à son décès à Bruxelles le 1er février 2017. Son successeur, Félix Tshisekedi, s'est approprié le slogan de la campagne présidentielle de 2016 : « Le peuple d'abord » pour mener des actions pendant son mandat à la présidence de la République. Étienne Tshisekedi wa Mulumba est né à Kananga (ex-Luluabourg) le 14 décembre 1932 et mort le 1er février 2017 à Bruxelles âgé de 84 ans. Il est un homme d'Etat de la RDC) ancien Premier ministre du Zaïre et candidat malheureux à la présidentielle de 2016. A sa mort, il occupait le poste de président du comité de sages de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Jeannot Kayuba

TECHNOLOGIES

Des chiffres traduisent la crainte des entreprises en Afrique

Si le World Economic Forum pense toujours que l'avenir du continent africain repose sur l'innovation technologique, son enthousiasme est loin d'être partagé par les acteurs de terrain. La majorité des entreprises interrogées présente la problématique de l'accès à l'électricité de qualité comme un obstacle majeur dans la conduite de leurs activités.

Le secteur de l'innovation en Afrique continue de se heurter au sempiternel de déficit du courant électrique. Actuellement, le continent africain compte environ six cents millions de personnes vivant sans un accès à une électricité de qualité. La situation est pire dans les zones rurales, avec plus de 80 % de personnes sans un accès à cette précieuse ressource. Si certains innovateurs technologiques et autres entrepreneurs africains peuvent compter sur la disponibilité du courant électrique, ce dernier enregistre bien souvent des coupures intempestives. En plus du déficit électrique, ces entreprises africaines doivent composer avec un environnement des affaires très difficile. Il est presque impossible de mobiliser un financement adéquat pour monter un projet.

Les résultats d'une autre étude réalisée au Nigéria par le Center for Global Development révèlent une Afrique inquiète. 57 % des entreprises technologiques dans l'échantillon de recherche confirment l'accès à l'électricité comme un obstacle majeur dans la conduite de leurs activités. Par ailleurs, l'étude indique que la majorité des entreprises interrogées a enregistré une perte financière allant au-delà de 20 % de leur revenu due aux perturbations dans l'alimentation en énergie électrique. Il ressort aussi que plus de 90 % des entreprises ont consenti à investir dans l'acquisition ou le partage d'un générateur. Cette pratique particulièrement coûteuse ne permet pas de compenser les pertes aux coupures d'électricité.

Pourtant, le destin de l'Afrique se joue plus dans le secteur de l'innovation technologique que les mines ou l'industrialisation. En tout cas, estiment les experts, les nouvelles technologies de l'information et de la communication vont apporter des réponses plus rapidement aux problèmes récurrents des secteurs-clés comme l'agriculture, la santé, l'éducation et les transports.

Laurent Essolomwa

AFFAIRE MOÏSE MBIYE

André Lite appelle à la protection des avocats d'Eliane Bofano

L'auditeur général des Forces armées de la RDC pourrait être appelé à la rescousse en cas de confirmation des allégations d'utilisation d'armes à feu.

Le ministre des Droits humains, André Lite, a réagi aux récentes intimidations et attaques armées ayant visé les avocats de la partie civile dans l'affaire Eliane Bofano contre le pasteur Moïse Mbiye. Il appelle les juridictions compétentes à protéger ces avocats, car rien ne justifie ce genre d'actes dans un Etat démocratique. Au cours d'un entretien accordé à Radio Okapi, le jeudi 30 janvier, il a promis de saisir la justice militaire si ces allégations se confirmaient. Pour André Lite, il est inacceptable que des avocats soient pris pour cibles pour une affaire portée devant les instances judiciaires compétentes dans un contexte de démocratie et dans un Etat de droit. «...Nous en appelons aux juridictions saisies par cette affaire, de faire en sorte que, ceux des avocats, qui sont partie civile dans cette affaire, puissent bénéficier de leur protec-

«... Nous en appelons aux juridictions saisies par cette affaire, de faire en sorte que, ceux des avocats, qui sont partie civile dans cette affaire, puissent bénéficier de leur protection pour la simple raison que rien ne justifie de telle pratique »

tion pour la simple raison que rien ne justifie de telle pratique », a-t-il déclaré à Radio Okapi.

Il n'exclut pas la possibilité de saisir l'auditeur général des Fardc, en cas de confirmation des allégations d'attaques et de menaces contre les avocats de la partie civile. « Si ces faits s'avéraient confirmés, nous n'allons pas nous aussi donner du répit. Nous allons, conformément aux prérogatives qui sont les nôtres, nous adresser à l'auditeur général des Fardc. Parce qu'à partir du moment où les armes circulent dans cette affaire, l'auditeur des Fardc est compétent pour traduire en justice les responsables de ces genres des faits qui sont, du reste, inacceptables du point de vue légal », a-t-il déclaré. Selon des informations concordantes, Maître Justin Lunanga, l'avocat d'Eliane Bofano, avait reçu une balle à la jambe le dimanche 26 janvier tandis que Me Crispin Biayi, avocat d'anciens musiciens de Moïse Mbiye, a été la cible des menaces de mort après son intervention dans une radio locale. Ces incidents font suite à la plainte déposée au parquet de grande instance de la Gombe/Kinshasa contre le musicien et pasteur Moïse Mbiye, responsable de l'église Cité Bethel, par son ex-copine Eliane Bofano pour viol présumé et d'autres infractions. L'affaire est déjà passée en instruction pré-juridictionnelle depuis le mardi 21 janvier.

Jeannot Kayuba

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ZIMBABWE

Quelque huit millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire

Environ la moitié de la population du Zimbabwe, soit près de huit millions de personnes, souffre actuellement d'insécurité alimentaire, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

Alors que le PAM prévoit de doubler le nombre de personnes qu'elle aide dans le pays, il aura besoin de plus de fonds pour le faire - quelque deux cents millions de dollars pour le premier semestre 2020 seulement. La sécheresse persistante au Zimbabwe, qui a entraîné une baisse de la production alimentaire, et des difficultés économiques ont entraîné des pénuries alimentaires plus graves et une augmentation spectaculaire des prix des produits de base. Selon le rapport du "PAM Global Hotspots 2020", le Zimbabwe, le Soudan du Sud, la RD Congo et la région du Sahel central devraient tous faire face à de graves problèmes de faim au cours de l'année 2020.

Noël Ndong

RWANDA

Le président Paul Kagamé échange les vœux avec le corps diplomatique

A l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux entre le chef d'État rwandais et le corps diplomatique, le mercredi 29 janvier au Kigali Convention Center, Guy-Nestor Itoua, ambassadeur du Congo, doyen du corps diplomatique accrédité au Rwanda, a présenté ses vœux au nom de tous ses homologues, dressant, pour la circonstance, un tableau rétrospectif sur l'année écoulée tout en saluant les avancées socio-économiques et politiques du pays hôte.

Le doyen du corps diplomatique a tenu à évoquer, en premier lieu, les épreuves difficiles enregistrées en 2019, dues aux pluies torrentielles s'étant abattues et aux inondations ayant occasionné de lourds dégâts humains et matériels. Sans aucun détour, le diplomate congolais a ensuite illustré les douze mois précédents couronnés de plusieurs événements heureux dans le

« Merci beaucoup Excellence monsieur le président. Et tous nos vœux pour l'année 2020 au cours de laquelle le Rwanda va abriter le Sommet du Commonwealth, en juin prochain, à Kigali »



Cérémonie des vœux entre le corps diplomatique accrédité au Rwanda représenté par Guy Nestor Itoua et le président Paul Kagamé le 29 janvier 2020 à Kigali/DR

pays de sa diplomatie.

Il a également souligné une année écoulée avec la perception du grand renouvellement des institutions nationales

comme le Parlement, la Cour suprême, les forces de défense et de sécurité. En poursuivant, il a rappelé que le Rwanda, déjà champion mondial de la

représentation des femmes au Parlement, avait enregistré, en 2019, une nouvelle performance d'un gouvernement égalitaire entre les hommes et les femmes.

Le doyen a reconnu que, dans ce pays, la jeunesse est fort impliquée dans la gestion de la chose publique ; l'entrée en vigueur de l'accord sur la zone de libre-échange africaine est devenue effective ; dans le cadre de la santé, des mesures efficaces ont été mises en place pour lutter contre l'épidémie d'Ebola déclarée à l'Est de la RDC.

« Merci beaucoup Excellence monsieur le président. Et tous nos vœux pour l'année 2020 au cours de laquelle le Rwanda va abriter le Sommet du Commonwealth, en juin prochain, à Kigali », a-t-il formulé en conclusion de ses vœux.

Marie Alfred Ngoma

SIÈGE INS

Le plan d'étude de réinstallation validé

Le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, a ouvert, le 28 janvier à Brazzaville, l'atelier de présentation et de validation du Plan succinct de réinstallation (PSR) relatif à la construction du complexe de l'Institut national de la statistique (INS) et du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).

Sous la coordination du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), l'atelier sur l'analyse du document vise à examiner et valider le Plan succinct de réinstallation du projet de construction du siège de l'INS-CASP à Mpila (site du foyer TP) dans l'arrondissement 5, Ouenzé.

En effet, le site dédié à la construction disposera de trois compartiments, à savoir le siège de l'INS, le CASP et un espace réservé aux airs de jeux, salle de détente etc.

Pour le siège de l'INS, le bâtiment sera en forme cubique, élément fondamental de la statistique. Le site sera suffisamment boisé, disposant d'un parking et d'une entrée au sous-sol. En ce qui concerne le CASP, il sera, quant à lui, composé de trois unités notamment le plan

administratif, l'internat pour les étudiants et des salles de formation en langues pédagogiques.

Ouvrant les travaux, Ferdinand Sosthène Likouka a signifié que le système statistique national est un maillon essentiel pour booster le développement d'un pays. « Cet objectif ne saurait être atteint que si l'INS dispose d'un cadre approprié de travail. D'où l'intérêt particulier de construire un complexe immobilier devant abriter l'INS et le CASP », a-t-il ajouté.

Cet atelier qui a connu la participation de l'ensemble des parties prenantes a permis de passer en revue le rapport provisoire du plan succinct de réinstallation élaboré par le consultant international en charge de l'étude environnementale et sociale dudit projet

dans le but de l'amender et valider le document final.

Pour Mamadou Diedhiou, Consultant expert en évaluation environnementale et sociale, la rencontre a pour but de stabiliser de façon définitive diffé-



se sont très bien passés. Il y a eu des consultations approfondies avec l'ensemble des acteurs, notamment les quarante mar-

conclu entre le gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale.

A cet effet, le directeur de cabi-



rentes options qui accompagneront le processus de mise en œuvre du projet de construction.

Selon lui, le PSR consiste à identifier, recenser et évaluer toutes les personnes se trouvant sur le site du projet, en vue d'une aide et d'un accompagnement social pour l'exécution du projet.

« Le recensement et l'évaluation

chers, les dix équipes de football ainsi que les populations riveraines du quartier », a-t-il laissé entendre. Tout en poursuivant que : « cette démarche tient compte de l'impératif de procéder à l'aide des personnes occupant le site, préalable au lancement imminent des travaux de construction dudit complexe, conformément à l'accord de financement

net de la ministre du Plan a invité les participants à s'impliquer entièrement afin de parfaire au mieux le document du PSR. Il sied de préciser qu'une partie du financement allouée servira pour la construction dudit complexe et la seconde partie sera consacrée à la poursuite et l'achèvement des grandes opérations statistiques.



FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Validation de 215 projets du développement économique

Après deux jours des travaux, du 27 au 28 janvier, à Brazzaville, le Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo a validé le pipeline des projets et du véhicule financier ainsi que le schéma fonctionnel du Fonds bleu hébergé dans une banque de développement.

Ces documents validés seront transmis aux ministres des Etats membres du Fonds bleu pour approbation lors de la réunion de restitution prévue en avril 2020, à Brazzaville; et seront également présentés, après cette restitution, aux Chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion du deuxième Sommet de la Commission climat du Bassin du Congo qui va se tenir le 26 mai 2020. Ces mêmes documents seront examinés par les Bailleurs de Fonds lors de la Conférence du 27 mai, à Brazzaville.

Le Comité de pilotage a validé le plan d'investissement contenant 215 projets estimés à ce jour à près de 7 milliards et demi de dollars ainsi que le schéma organisationnel du Fonds bleu pour le bassin du Congo. Il a recommandé au Consortium d'élaborer la description des missions et attributions de chacun des organes de la gouvernance du Fonds, et défini les orientations pour le recrutement du cabinet chargé de la mobilisation des bailleurs de Fonds pour abonder le Fonds bleu.

Ce dernier a aussi recommandé un schéma de gouvernance structuré au cours de l'instruction d'une ligne de financement au sein d'une banque de développement au lieu de mettre



La ministre Arlette Soudan Nonault clôturant les travaux de la troisième réunion du Fonds bleu/Adiac

en place un Fonds d'investissement autonome. Encourageant la Commission climat du bassin du Congo pour la mise en place d'un secrétariat permanent dénommé l'Unité de démarrage pour le Fonds bleu et dont le budget avait été adopté par les ministres avec l'élaboration d'une feuille de route en avril 2018.

Le comité de pilotage a invité le Consortium à fournir un rapport de

présentation aux points focaux pour faciliter la promotion du Fonds bleu dans les Etats.

Pour des prochaines réunions notamment la réunion de restitution qui se tiendra du 2 au 3 avril 2020, le Comité de pilotage recommande qu'elle soit structurée autour de deux segments, à savoir, un segment des experts et celui des ministres. Il appelle à cet effet, le Consortium de préparer

les termes de référence, l'agenda et la liste des participants.

La mise en œuvre de ces projets facilitera la diversification de l'économie, le développement des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des populations dans les seize Etats membres.

La ministre du Tourisme et de L'Environnement, coordonnatrice technique de la Commission climat pour le bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, clôturant les travaux a félicité les points focaux, les représentants des Etats membres de la Commission climat du bassin du Congo

et autres membres du comité de pilotage ainsi que tous ceux qui ont participé à tous les niveaux à ce processus. « Les résultats satisfaisants auxquels nous sommes parvenus, témoignent de la qualité du travail accompli, de la disponibilité, de la compétence et de l'expertise de chacun d'entre vous. Nous venons de poser de nouveau une action importante qui nous rapproche de la fin d'un processus transparent et inclusif. Cette troisième réunion du Comité de Pilotage constitue une étape importante pour laquelle les Points focaux sont appelés à communiquer dans leurs pays respectifs. », a-t-elle signifié.

Ont pris part à ces assises : les Points Focaux du Fonds bleu des Etats membres de la Commission Climat du Bassin du Congo ; le représentant du Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; la représentante du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ; la représentante du Centre des Compétences pour les Changements Climatiques (4C) Maroc ; le représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement auprès de la République du Congo ; les représentants de la Société civile et du Secteur Privé ; les représentants du Consortium Ernest & Young et Impact.

Rosalie Bindika

GENRE

Antonio Guterres reçoit la note B

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a décroché la note B pour son travail dans la construction d'une ONU plus féministe, selon la campagne féministe des Nations unies, une coalition de groupes de défense des droits des femmes et de la société civile.

La campagne vient de publier son troisième rapport annuel, décernant à Antonio Guterres la même note globale que celle reçue en 2019 pour le programme de leadership féministe et le financement de l'égalité entre les sexes. Le secrétaire général de l'ONU aura prononcé trois fois plus de discours axés sur le genre en 2019 par rapport à 2018. « Je pense que Antonio Guterres essaie de réaliser ce qu'il a dit. Il y a encore des domaines où nous attendons de lui des actions où il ne fait rien. [...] Mais dans le contexte d'un déficit de financement plus important et grave et d'une véritable opposition interne organisée, en particulier sur une parité, j'imagine qu'il pousse tout aussi dur mais pas aussi loin. Et cela, je pense, est inquiétant et donne à réfléchir », a déclaré Lyric Thompson, directeur des politiques et du plaidoyer à l'International. Le secrétaire général des Nations unies a obtenu la note la plus élevée pour ses efforts en vue de parvenir à la parité entre les sexes au sein de cette organisation, la note la plus basse pour son travail en faveur de la liberté d'information dans le système des Nations unies. La campagne a mené une enquête en ligne, une analyse des discours et des médias sociaux du secrétaire général et des entretiens avec des employés de l'ONU et la société civile. Le bilan montre que le travail de lutte contre le harcèlement sexuel au sein du système des Nations unies - une autre priorité pour António Guterres au début de son mandat - s'est poursuivi, mais à un rythme plus lent, selon le rapport. Les auteurs lui demandent de « doubler » les actions telles que la mise en œuvre de mesures disciplinaires standard et la protection contre les représailles, et de rendre publics les processus internes, les rapports et les données sur le genre et le harcèlement sexuel, y compris les conclusions du groupe de travail de haut niveau sur le financement de l'égalité des sexes.

António Guterres a entamé un mandat de quatre ans en tant que secrétaire général en 2017, avec l'objectif de parvenir à la parité des sexes à travers l'ONU en tête de son agenda. Les progrès sur cette ambition ont suivi le rythme des années précédentes, la parité étant à nouveau atteinte aux plus hauts niveaux de la direction des Nations unies. Mais les femmes occupent toujours moins de postes que les hommes dans les postes d'encadrement intermédiaire. 2020 devrait être une année importante pour l'égalité des femmes: le 75^e anniversaire de l'ONU devra mettre en évidence les progrès réalisés par l'organisation mondiale et les lacunes.

Noël Ndong

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 27 JANVIER AU 1^{ER} FEVRIER

MARDI 28 JANVIER

18H30 CINE-CLUB : LES AVENTURES DE SPIROU ET FANTASIO

MERCREDI 29 JANVIER

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DEGUSTATION ET LIZ

JEUDI 30 JANVIER

LA NUIT DES IDEES "ETRE VIVANT ... ENSEMBLE"

11H00 CINE-SPECIAL : LA PERMANENCE

14H00 CINE-SPECIAL : LIBRE

15H45 CINE-SPECIAL : IL ETAIT UNE FORET

18H00 LITTERATURE : TABLE RONDE AVEC JOSEPH TONDA, REMY BAZENGUISA, FLORENCE BERNAULT, NICOLAS MARTIN-GRANEL, PATRICE YENGO, S'INTERROGERONT SUR CE QUE SIGNIFIE « ETRE VIVANT » AUJOURD'HUI A BRAZZAVILLE ET AILLEURS AU CONGO.

20H00 : L'ART ET LE VIVANT : MISE EN ESPACE PAR GABRIEL OKOUNDJI AVEC STAN MATINGOU, ARSENE, NDALA PEPIN ET SON GROUPE DE DANSEURS.

VENREDI 31 JANVIER

HOMMAGE A GABRIEL OKOUNDJI

15H30 RENCONTRE LITTERAIRE : ECRIVAINS DE POINTE-NOIRE

17H30 PROJECTION DU FILM : "GABRIEL OKOUNDJI MWENE" SUIVIE D'UN DEBAT.

18H00 CARTE BLANCHE A GABRIEL OKOUNDJI MWENE : MISE EN SCENE D'UN JUGEMENT TRADITIONNEL ET DANSES TRADITIONNELLES TEGUE.

SAMEDI 1^{ER} FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE), RENCONTRE DE SCRABBLE.

10H00 THÉÂTRE : KOUÉPÉ

**HOMMAGE
À GABRIEL
OKOUNDJI**

**VENREDI 31 JANVIER
À PARTIR 15H30**

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

LITTÉRATURE

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'Upads mène une offensive diplomatique

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a respectivement rencontré, les 27 et 28 janvier à Brazzaville, la délégation de l'Union européenne (UE) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) pour leur faire part de ses propositions dont celle relative au report de l'élection présidentielle de l'an prochain.

Conduite par son premier secrétaire, Pascal Tasty-Mabiala, la délégation de l'Upads a été reçue au siège de l'UE par le chef de mission de cette institution, Raul Mateus Paula, en présence des ambassadeurs de France, d'Allemagne, d'Italie et de Belgique au Congo. Concernant le Pnud, c'est la conseillère en paix et développement de cette agence onusienne, Angeline Nkwenkam Nguedjeu, qui s'est rendue au siège de la première formation politique de l'opposition congolaise.

En effet, avec ces deux délégations, l'Upads a réitéré ses cinq propositions contenues dans son message du 26 décembre 2019. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'un gouvernement de consensus et d'union nationale dont la mission s'achèvera avec l'élection d'un nouveau président de la République ; la prolongation de deux ans du mandat du président de la République jouissant de toutes ses prérogatives constitutionnelles, avec interdiction pour lui de se présenter à la prochaine élection présidentielle.

Le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty-Mabiala, a également



Angeline Nkwenkam Nguedjeu reçue au siège de l'Upads/DR

proposé le « retour au pays, suscité ou volontaire, de tous les exilés politiques et des autres Congolais de la diaspora qui le désirent, afin de participer librement à la vie politique nationale ; l'adoption d'un Pacte républicain, seul moyen d'élever la conscience nationale et patriotique dans un pays aux re-

lents tribalo-ethniques avérés ; l'organisation groupée de toutes les élections au terme de la transition proposée, c'est-à-dire en 2023 », a détaillé le communiqué de presse du département de la communication de l'Upads.

Ainsi, après avoir suivi la communication du premier secrétaire de l'Upads, l'UE a pris bonne note

et s'est engagée d'informer leurs Etats, avant de transmettre aux autorités nationales les doléances de l'Upads. Les deux parties ont, par ailleurs, convenu de se retrouver périodiquement. Quant à l'échange avec le Pnud, Angeline Nkwenkam Nguedjeu entend informer sa hiérarchie avant de transmettre également les do-

léances de l'Upads aux autorités congolaises.

Notons que les propositions de l'Upads dont le premier secrétaire est le chef de file de l'opposition congolaise ont déjà suscité l'adhésion de certains partis de cette plateforme. Il s'agit, entre autres, du Parti républicain (PR) de Paul Marie Mpouélé, du Comité d'action pour le renouveau (CAR) de Clotaire Mboussa Ellah, de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) de Guy Brice Parfait Kolélas et du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) de Jacques Joachim Yhombi Opango. Ces deux derniers partis qui ne se sont pas exprimés clairement, comptent sur la convocation du dialogue national pour trancher toutes ces questions.

Cependant, d'autres franges des partis de l'opposition comme la Convention des partis républicains (Copar) de Chris Antoine Walem-baud, la Fédération de l'opposition congolaise de Claudine Munari et l'Alliance pour la République et la démocratie de Mathias Dzon ont ouvertement critiqué les propositions de Pascal Tsaty-Mabiala.

Parfait Wilfried Douniama

EFFONDREMENT DE LA CORNICHE

La mission de contrôle certifie la thèse de glissement de terrain

Trois semaines après l'effondrement prématuré d'une partie de la corniche, le groupement SGI-SETEC qui a contrôlé les travaux a rendu publics, le 30 janvier, ses premiers résultats d'enquête. La mission de contrôle soutient que la forte crue sur le fleuve Congo a favorisé le glissement de terrain.



Ammar Ketfi accordant l'interview devant l'endroit effondré/Photo Adiac

Les résultats de l'enquête menée par le groupe de contrôle SGI-SETEC rejoignent ceux publiés récemment par China Raod Bridge corporation (CRBC), la société qui a construit l'ouvrage. Au terme de dix jours d'enquête de terrain, la mission de contrôle a relevé que la forte crue sur le fleuve Congo a causé l'effondrement de cette voie sur 180 m.

« Le tronçon concerné se trouve dans un profil mixte qui, avec la montée des eaux, a créé un renard d'eau. Et, compte tenu des crues très exceptionnelles que nous vivons, il y a eu glissement de terrain à cet endroit », a souligné le chef de mission du

groupe SGI-SETEC, Ammar Ketfi. La mission de contrôle a affirmé, par ailleurs, que lors de la construction de cet ouvrage, un tel drame n'était pas prévisible, mais elle reste tout de même consciente que dans les pays tropicaux, vu la forte pluviométrie et des changements climatiques, les catastrophes du genre peuvent survenir.

« Nous sommes un groupement de contrôle de renommée internationale. Nous avons une éthique morale à préserver et avons travaillé sur la base d'un plan assurance-qualité. Sur cette base, nous ne pouvions pas donc être complaisants

dans l'exécution des travaux. Ce sont des choses qui arrivent dans les pays tropicaux avec les pluies. Nous sommes responsables parce que l'ouvrage est sous garantie », a indiqué le chef de mission.

Les résultats provisoires d'enquête des deux parties étant disponibles, ils seront soumis très prochainement aux techniciens des Grands travaux, maître d'ouvrage, pour une confrontation afin qu'ils décident ensemble de la nature des travaux à réaliser, mais aussi fixent dans les meilleurs délais la date du début des travaux.

Firmin Oyé

ADMINISTRATION FISCALE

L'outil d'évaluation de la performance validé

Les documents relatifs aux réformes du secteur fiscal ont été approuvés, le 24 janvier, à Brazzaville, et devront contribuer à l'amélioration des recettes de l'Etat.

L'atelier d'élaboration organisé avec l'appui de la Banque mondiale (BM) à travers le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp) a regroupé des cadres du fisc. Il visait à obtenir une meilleure appropriation des nouveaux outils et du domaine d'analyse prioritaire.

L'outil diagnostic d'évaluation de la performance de l'administration fiscale (Tadat) permettra de ressortir les forces et les faiblesses du secteur ainsi que sa maturité par rapport aux bonnes pratiques internationales. De même, il servira également de feuille de route pour la direction générale des impôts et des domaines afin d'identifier les actions qui serviront à bâtir les axes prioritaires.

« L'avantage de cette matrice réside en ce qu'elle est décomposée en plusieurs domaines précis et détaillés avec des actions à prendre en compte pour une planification de la politique fiscale et une mise en œuvre des actions prioritaires dans un Etat moderne », a indiqué le représentant du directeur général des impôts et des domaines (DGID), Mathieu Odessi.

Pour lui, la maîtrise de cet outil permettra à la direction

générale des impôts de s'auto-évaluer afin de mesurer ses performances régulièrement, ainsi que de promouvoir un point de vue commun sur l'état du système d'administration fiscale entre toutes les parties prenantes.

À cet effet, au sortir de cet atelier, les cadres du fisc seront aptes à contribuer à améliorer un dispositif de mise en œuvre de la stratégie des réformes de l'administration fiscale du Congo selon les pratiques internationales. « Je me réjouis de savoir que vous avez maîtrisé le processus d'élaboration de la matrice et de la mise en œuvre des actions. Il vous revient à présent de soutenir et de le défendre et vous préparer dans le changement des mentalités afin de l'exécution sans tarder des actions sur le terrain », a indiqué Mathieu Odessi.

« Cette matrice deviendra l'astre lumineux de tout cadre et agent et d'autres parties prenantes de l'administration fiscale qui indiquera la voie à suivre pour l'arrimage de notre administration fiscale aux standards internationaux », a-t-il conclu.

Gloria Imelda Lossele

FORMATION

Les douaniers outillés en maintenance de scanner

Du 20 au 24 janvier, la société Cotecna a organisé un atelier à l'intention des agents des douanes en opération système et maintenance du scanner.

Animé par Jean-Roger Bakala, technicien de maintenance scanners, et Gahel Etokabeka, opérateur système, cet apprentissage s'inscrit dans le cadre du partenariat qui lie Cotecna à l'Etat congolais. Il s'appuie sur le renforcement des capacités des douaniers, la modernisation des douanes congolaises et le transfert des compétences.

En effet, une dizaine d'agents des douanes ont suivi pendant cinq jours la formation essentiellement pratique en opération système et en maintenance du scanner. Com-

ment opérer le scanner, mettre la machine en état avant le lancement mais aussi comment scanner les conteneurs ont été les différents modules qui ont constitué la base de cette formation.

« Cette formation nous a permis de connaître plusieurs choses qu'on ignorait auparavant. Grâce à la pratique, nous avons fait la jonction avec la théorie que nous avons reçue auparavant », a dit Tchissambo Bouanga, chef de brigade scanner-Kouilou.

Un satisfécit exprimé aussi par Hilarion Séosso, agent des



douanes à Pointe-Noire, qui a souhaité que ce genre de formation puisse se multiplier à l'avenir et que les autres agents en bénéficient également.

D'autres formations du genre sont prévues, a rassuré Arsène Ndzaba, responsable scanner à Cotecna, qui a également loué la volonté et l'assiduité des agents des douanes

lors de la formation. Signalons que Cotecna est spécialisée dans le domaine de l'inspection, de l'analyse et de la certification. Elle est présente dans plusieurs pays et intervient dans les services innovants et le transfert des connaissances pour améliorer le contexte des échanges commerciaux.





Un fournisseur unique pour votre bureau












Agence Pointe-Noire
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
 contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI







POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
 E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE: Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
 E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

URBANISATION

Seize cartographes formés aux techniques de collecte de données

Formés dans le cadre de l'initiative « villes-ouvertes », ces étudiants pourront, grâce aux connaissances acquises, mettre désormais à la disposition de la République du Congo des données géographiques détaillées et à jour, notamment sur la croissance urbaine et le risque des catastrophes liés au changement climatique.

Les récipiendaires composés également des techniciens du domaine ont reçu des certificats de fin de formation, le 30 janvier à Brazzaville, lors de la restitution des résultats intermédiaires des travaux relatifs à l'initiative « villes-ouvertes ».

Depuis le mois de septembre 2019, en effet, les principales activités menées par ce projet à Brazzaville et Pointe-Noire ont porté sur la formation des étudiants de l'Icam-UCA sur les techniques de chargement des données sur Openstreet Map, la cartographie communautaire y compris celle des ruelles, avenues, bâtiments administratifs et commerciaux sans oublier les rivières.

« Un travail colossal a été réalisé grâce à l'implication de la population. Le résultat principal est la collecte des données. Les personnes impliquées ont été formées. Elles sont maintenant capables de collec-

ter les informations dans leurs différents quartiers. D'ailleurs, nombreux ont postulé pour le recensement national », a indiqué le consultant, Julien Cour. Soulignons qu'il reste à cartographier certains quartiers périphériques à Pointe-Noire. « On conti-

« On continue aussi avec la mise à jour des données. Former des cartographes dans chaque ville, capables de continuer la collecte, un enjeu important car l'objectif des villes-ouvertes est de collecter les données et les mettre à la disposition des décideurs pour la bonne gestion des villes »

nue aussi avec la mise à jour des données. Former des cartographes dans chaque ville, capables de continuer la collecte, un enjeu important car l'objectif des villes-ouvertes est de collecter les données et les mettre à la disposition des décideurs pour la bonne gestion des villes », a-t-il poursuivi.

Présidant les travaux, le di-

recteur de cabinet du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Dieudonné Bantsiba, a, pour sa part, souhaité une synergie entre le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) et l'initiative « villes

ouvertes ». « Pour ce rapprochement structurel, le gouvernement et ses partenaires devront dupliquer les expériences réussies en vue de l'intensification des extrants à l'instar du paysage à grande échelle des artères de nos villes, la réalisation d'une cartographie complète du risque climatique dans les quartiers précaires », a-t-il déclaré.

Pour la responsable du Durquap au niveau de la Banque mondiale (BM), Dina Ranarifidy, 2, 5 milliards de personnes vivront d'ici 20 ans en ville. En Afrique, cette forte urbanisation s'accompagne d'une vulnérabilité accrue des populations au choc climatique. Ainsi, la gestion de

la croissance urbaine doit se faire de manière à renforcer la résilience des villes aux impacts des changements climatiques.

L'initiative « villes ouvertes » a été réalisée dans les zones d'intervention du Durquap. Il s'agit des quartiers Mboukou et Tchiniambi 1, à Pointe-Noire puis Sukissa et Moukondzi-Ngouaka à Brazzaville. Les données collec-

tées par les habitants, dans le cadre de cette initiative, vont être utilisées pour alimenter les plans de restructuration des quartiers qui seront financés dans le cadre dudit projet. Le projet « villes ouvertes » en Afrique est une initiative du Programme mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement. Cofinancé par le Groupe de la BM et le Programme Afrique Caraïbes et Pacifique, il vise à promouvoir les pratiques et les produits les plus innovants et durables sur les technologies à source ouverte pour la résilience afin de mettre en place des systèmes d'alerte participatifs et d'analyse des risques ainsi que des enjeux environnementaux dans les villes.

Ce concept découle du défi de promouvoir la résilience des villes face aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique qui ne cessent de s'aggraver.

Lopelle Mboussa Gassia

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
CABINET
N°0090/MFB-CAB

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE CIRCULAIRE

DESTINATAIRES : Responsables des établissements de microfinances et des sociétés de transfert de fonds.

OBJET: principale incompatibilité du décret 2015-248 du 4 février 2015

L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds est entre autres chargée, en vertu des dispositions de la loi 7-2012 du 04 avril 2012 relative à sa création, de traiter les demandes d'agrément des sociétés de transfert de fonds et de veiller au bon fonctionnement de celles-ci, aux fins d'un développement harmonieux de leur secteur d'activité.

La mission d'édiction de la règle de fonctionnement dudit secteur définie à son article 06 appelle actuellement certaines mesures d'ordre pratique de sa part eu égard à l'évolution de l'environnement.

En conséquence, je vous informe qu'en attendant l'aboutissement des démarches engagées dans le cadre de la révision du décret 2015-248 du 4 février 2015 qui intègre l'épineuse problématique des incompatibilités, les sociétés exerçant l'activité de change manuel, pourront à compter de la date de signature de la présente,

obtenir l'autorisation du régulateur pour l'exercice de l'activité de transfert de fonds au cas où leur dossier remplit bien les autres conditions du décret ci-dessus cité.

Par ailleurs, l'obligation leur sera faite de rendre compte de l'activité de transfert de fonds indépendamment de celle de change manuel, suivant les modalités du décret encadrant ladite activité.

J'attache du prix à l'application sans faille de la présente circulaire./

Fait à Brazzaville, le 28 JAN 2020

Pour le Ministre des Finances et du Budget en mission,

La Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale,


Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE

COMMUNIQUE

Le Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye a tenu sa réunion au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, à Brazzaville, en République du Congo, le 30 Janvier 2020 pour étudier l'évolution de la situation en Libye. La réunion a été convoquée à l'initiative du Président du haut Comité, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo. Son Excellence Monsieur Ismail Omar GUELLEH, Président de la République de Djibouti, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould GHAZOUANI, Président de la République Islamique de Mauritanie Monsieur Abdelaziz DJERAD, Premier Ministre algérien, les Ministres des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, du Tchad, de la Tunisie, le Vice-ministre des affaires étrangères de l'Égypte ainsi que, la représentante du Gouvernement Ethiopien ont pris part à la réunion.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E.M. Moussa Faki Mahamat et le Commissaire à la paix et à la sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui ont également participé à la réunion ainsi que le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, ainsi que le Secrétaire exécutif de la Cen-Sad, Ibrahim Sani Abani.

A l'invitation du Président du Comité de Haut Niveau, les invités partenaires ci-après ont pris part à la réunion : le Président du haut Conseil d'Etat libyen, le Premier Ministre de la Libye, le représentant du Parlement Lybien, le Ministre des affaires étrangères du Rwanda, le Ministre des affaires étrangères du Royaume du Maroc, le Ministre de la sécurité de l'Ouganda, l'Envoyé spécial du Président français.

Les membres du Comité ont rappelé la décision de la 32ème session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba, les 10 et 11 février 2019, soulignant le rôle clé des libyens eux-mêmes dans la recherche d'une solution durable au conflit et la nécessité qui leur incombe de s'approprier du processus pour mettre fin à la crise. En outre, le Comité a rappelé la décision de la 883 ère réunion du CPS, tenue le 27 septembre 2019 au niveau ministériel, qui rejette l'option militaire et se prononce clairement en faveur d'une solution politique négociée.

La réunion a suivi un rapport préliminaire du Président du Comité de Haut Niveau sur les activités du Comité. Elle a également suivi une communication faite par le Président de la Commission, ainsi qu'une présentation faite par le Commissaire à la paix et à la sécurité sur la situation en Libye.

Le Comité a salué les conclusions de la réunion de Berlin et s'est félicité des conclusions de la réunion de coordination des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye, tenue à Alger le 23 janvier 2020.

Les membres du Comité ont exprimé leur profonde préoccupation au sujet de la détérioration de la situation sécuritaire, humanitaire et économique en Libye, rendant les conditions de vie des populations de plus en plus difficiles. Cette situation en Libye nourrit les réseaux terroristes, criminels et autres trafiquants d'êtres humains qui déstabilisent plusieurs pays de la sous-région.

Le Comité a réaffirmé sa solidarité avec le peuple libyen, son ferme attachement à l'intégrité territoriale du pays, à son unité nationale et à son indépendance. A cet égard, le comité a pris note de l'offre de l'Algérie en vue de rapprocher les différentes vues et de promouvoir le retour aux négociations et ce conformément aux décisions antérieures de l'Union Africaine sur la réconciliation en Libye. Le Comité s'est engagé en faveur du dialogue politique libyen en rappelant l'urgence d'un dialogue inclusif réunissant toutes les parties libyennes pour promouvoir la cessation du conflit et la recherche d'une solution libyenne à la crise, prenant en considération les intérêts supérieurs du peuple libyen.

Le Comité a condamné fermement la poursuite des combats dans la capitale Tripoli et ses environs et a réitéré l'urgence d'un cessez-le-feu complet et effectif accompagné d'un mécanisme de surveillance dans lequel l'Union africaine sera associée. A cet effet, le Comité a appelé les Etats membres de l'Union africaine à déployer des observateurs militaires, une fois les conditions réunies, pour participer au mécanisme de surveillance

du cessez-le-feu et être en lien avec les parties libyennes.

Le Comité a insisté sur le strict respect de l'embargo décrété par le Conseil de sécurité sur les armes en Libye. Il a appelé ce dernier à appliquer les sanctions prévues en cas de violation.

Le Comité a renouvelé son appel à tous les acteurs extérieurs pour qu'ils cessent immédiatement toute ingérence dans les affaires intérieures de la Libye notamment la livraison d'armes et le recrutement de mercenaires, qui exacerbent la crise avec des conséquences sur la vie des biens et des personnes et qui menacent les intérêts fondamentaux du peuple libyen et ses aspirations légitimes à la liberté, à la paix, à la démocratie et au développement.

Le Comité a condamné énergiquement les activités terroristes, l'emploi des combattants étrangers et le recours au mercenariat, ainsi que toute facilitation de transit, de transport ou de recrutement illégaux, constituant des violations graves conformément à la Convention de l'OUA sur l'Élimination du Mercenariat en Afrique du 03 juillet 1977.

Le Comité a exprimé sa préoccupation compte tenu du niveau sans précédent de la circulation d'armes sophistiquées en Libye, qui aggrave le conflit et menace la paix et la sécurité du pays, des Etats voisins et du Sahel. Par ailleurs, le Comité a appelé la Commission de l'Union africaine à veiller à la mise en œuvre des mécanismes de lutte contre la criminalité et le terrorisme transfrontaliers auprès de ses Etats membres.

Vivement préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire en Libye, le Comité a appelé à la protection internationale des migrants africains détenus en Libye et employés comme combattants et boucliers humains.

Le Comité a appelé à la mobilisation de l'aide humanitaire en faveur des populations vulnérables, des réfugiés et des déplacés internes. Le Comité a lancé également un appel aux parties belligérantes de veiller au strict respect du Droit International Humanitaire, notamment par la sécurisation des hôpitaux, des écoles ainsi que la facilitation de l'acheminement de l'aide.

Le Comité de Haut Niveau a souligné le principe de la souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles et réaffirme que celles-ci en sont la propriété du peuple libyen.

Le Comité a rappelé que les installations portuaires et aéroportuaires civiles doivent être mises au service des citoyens libyens et placées en dehors de toute activité militaire mettant en péril la vie des civils ou les empêchant de bénéficier des services de ces installations.

Le Comité a décidé de préparer et de tenir la Conférence inter-libyenne de Réconciliation conformément aux décisions pertinentes de l'Union Africaine, en concertation avec les pays voisins et les Nations Unies.

Dans cet ordre d'idées, le Comité a décidé de créer une Commission Préparatoire Inclusive de ladite conférence. Celle-ci doit être ouverte au Gouvernement d'Union Nationale, à l'Armée Nationale Libyenne, aux autres forces politiques et sociales nationales qui ne font pas partie des deux acteurs mentionnés.

En outre, le Comité a adopté une Feuille de Route fixant les principales étapes de ce processus. Cette feuille de route fixe la composition de la Commission préparatoire du forum, le calendrier de ses réunions, et statue sur les ressources humaines et financières requises pour le succès de sa mission.

Le Comité a exprimé sa gratitude à S.E.M Denis SASSOUNGUSSO, Président de la République du Congo et Président du Comité de Haut Niveau, pour son leadership et ses efforts inlassables dans la recherche d'une solution durable à la crise en Libye.

SANTÉ PUBLIQUE

Des orientations sur l'assurance maladie universelle

Le gouvernement avait prévu rendre opérationnelle l'assurance maladie universelle cette année. Ainsi, à l'ouverture de la revue des plans annuels de travail qui se tient à Gamboma, dans le département des Plateaux, la ministre en charge de la Santé a défini les actions que les structures sous tutelle doivent concrétiser pour y parvenir.

« Nous devons être à la hauteur des exigences que nous impose l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle en apprêtant les structures de santé dans la satisfaction des assurés », a indiqué la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo. La direction générale des soins et services de santé doit donc finaliser la production des normes, protocoles et standards tout en apprêtant la nomenclature des actes et leurs tarifs. Il sera aussi question de peaufiner la liste des molécules et autres intrants nécessaires à l'offre de soins retenus dans le panier et mettre en place le système de traçabilité des assurés qui permettra le paiement par la caisse d'assurance maladie universelle. Par ailleurs, la direction générale de la population doit s'assurer de la mise en œuvre effective



La ministre en charge de la Santé s'adressant aux responsables des structures sous tutelles

des interventions en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent afin de baisser considérablement la morbidité et la mortalité de ces couches sociales. « Les actions en faveur des jeunes et celle des personnes de troisième âge, très peu perceptibles dans notre système de santé, doivent être intensifiées », selon la ministre.

Améliorer l'offre des produits sanguins labiles attendus dans les formations sanitaires est de la responsabilité du Centre national de transfusion sanguine dont les initiatives innovantes de mobilisation des dons de bénévoles ayant contribué à la production des poches de sang doivent être poursuivies. Quant au laboratoire de santé publique, il est question d'appuyer les laboratoires péri-

phériques en matière d'analyses biomédicales et d'être à la hauteur des exigences du moment caractérisées par les menaces épidémiologiques récurrentes. Dans son mot de circonstance, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, Lucien Manga, a réitéré la disponibilité de l'agence onusienne à appuyer le pays dans ses efforts de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle qui permettra aux populations d'avoir un accès équitable aux paquets de soins de santé essentiels de qualité. Les travaux de la revue des plans annuels de travail et de la reprogrammation des actions à entreprendre par différentes structures du ministère en charge de la Santé se poursuivent et prendront fin le 1er février. En dehors de l'assurance maladie universelle, les cadres de ce département ministériel font le point sur les réussites et les échecs de 2019 afin de rectifier le tir pour l'année qui vient de commencer afin de mieux répondre aux besoins sanitaires de la population.

Rominique Makaya

« Nous devons être à la hauteur des exigences que nous impose l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle en apprêtant les structures de santé dans la satisfaction des assurés »

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

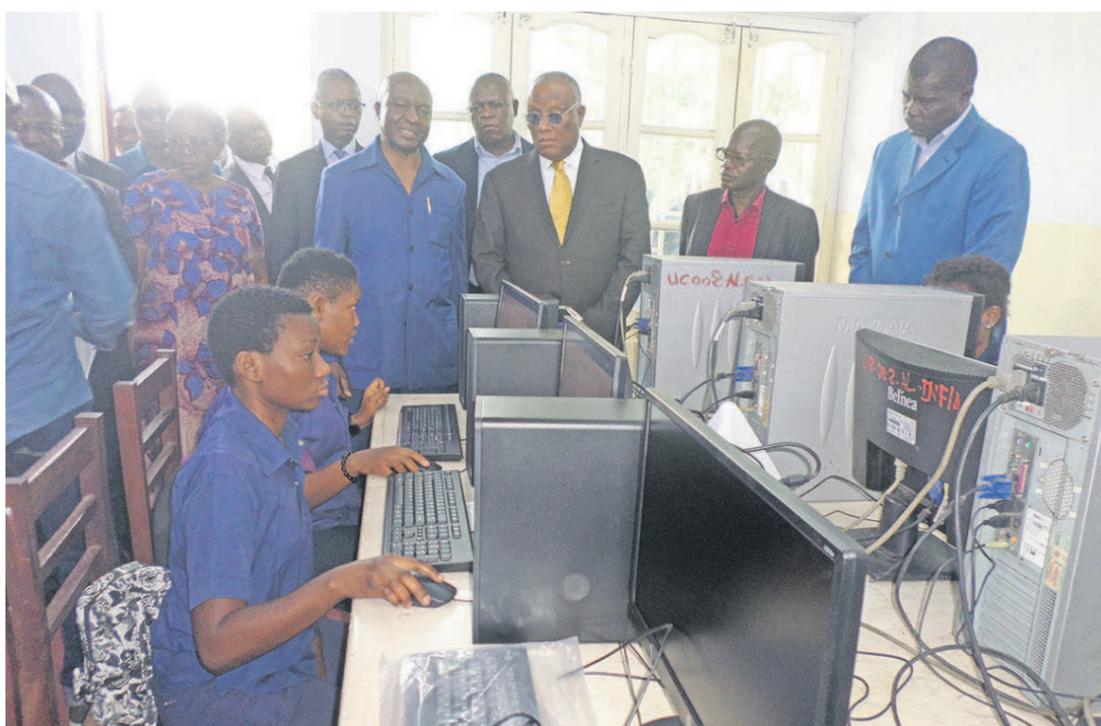
Des séries H équipées en outils informatiques

Le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, qui a visité le 29 janvier les salles qui accueillent les élèves admis dans ces séries aux lycées technique commercial et technique industriel 1er mai, a encouragé les encadreurs et les apprenants à saisir cette opportunité.

Relancée depuis l'année dernière à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo, puis Owando en 2020, la série H forme dans les métiers de l'informatique (Système d'information et numérique). Pour le compte du département de Brazzaville, 189 élèves ont choisi la filière H. En effet, après une première année de tronc commun en seconde, les différents apprenants sont répartis par séries à partir de la première.

Ainsi, le lycée technique commercial 1^{er} mai accueille les séries H 1 (Système d'information et de gestion administrative et la série H 2 (Système d'information et de gestion des organisations). Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante, qui a également visité la salle internet et de traitement des résultats scolaires, en est visiblement sorti satisfait au regard des explications du proviseur, Parfait Faustin Boro.

« Nous sommes capables de produire des cartes scolaires, des cartes de mariage et de



Le ministre Fylla visitant les salles du lycée technique commercial

visite, ainsi que des mémoires et des diplômes », a expliqué le proviseur en substance.

Quant au lycée technique industriel, sur les trois séries prévues, deux sont actuellement fonctionnelles. Il s'agit notamment de la série H 3 qui reçoit des

jeunes orientés vers des métiers du réseau et télécom et H 5 (la programmation). S'agissant de la série H 4 (infographie et maintenance informatique), les enseignements commenceront l'an prochain. « La relance de ces séries est une bonne chose

pour la République parce qu'aujourd'hui tout le monde est orienté vers les métiers des Technologies de l'information et de la communication. Former des enfants qui finissent avec des diplômes industriels ou commerciaux et qui

ne savent pas quoi faire au moyen de l'outil informatique, ce n'est pas bien au 21^e siècle », a souligné le proviseur du lycée technique industriel 1er mai, Basile Oko-Singa.

En outre, le directeur départemental de l'enseignement technique et professionnel de Brazzaville, Félicien Ibouanga, a, de son côté, rappelé que la relance de cette série fait suite aux instructions du président de la République. « Après la première promotion des bacheliers, la formation était suspendue. Sur instruction du président de la République, le ministre vient de relancer depuis l'an dernier avec les enseignements des séries H », a-t-il rappelé.

Notons que le Congo compte actuellement sept lycées dotés des séries H, notamment Oyo, Owando, Dolisie, Pointe-Noire (deux lycées : OCH et Poaty Bernard) et Brazzaville également deux. En effet, chacun de ces établissements aurait été équipé de quarante ordinateurs.

Parfait Wilfried Douniama

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mambarison Mabilia Jules Crépin. Je souhaite m'appeler désormais Mambarison Jull. Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

IN MÉMORIAM

1^{er} février 2019 – 1^{er} février 2020, voici une année, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre bien-aimée épouse, mère, sœur et tante, Anne Béatrice Angandet.

A cet effet, Jean François Onanghas, ses enfants et petits-fils : Sabile, Lucie, Annick, Patricia, Michka prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle en ce jour de triste anniversaire.

Des messes seront dites pour la circonstance les 1er et 2 février 2020 à 6h30 en les églises Saint-Jean-Baptiste de Talangai, Sainte-Marie de Ouenzé et en la paroisse Notre-dame-de-Fatima à Brazzaville.

Maman Anne Béatrice Angandet, tes conseils, ta générosité, ton humilité, ta sagesse et ton amour pour ton prochain guideront toujours nos pas.

Que ton âme repose en paix !



NÉCROLOGIE

Brice Tsébé, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Tsébé, Bopaka, Eyala, ont la profonde douleur d'informer les parents amis et connaissances du décès de leur fils, père et petit-frère, Franck Landry Tsébé Montoly.

La veillée se tient au domicile familial, n° 143, de la rue Mbochis à Ouenzé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite

Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSORS PLATINE



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS ASSOCIÉS



ORGANISÉE PAR



MINISTERE DES HYDROCARBURES

**DIRECTION GENERALE
DES HYDROCARBURES**

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Travail

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 20-01/MHC/DGH
SELECTION DES SOCIETES PETROLIERES POUR LA FORMATION
DU CONTRACTEUR DU PERMIS D'EXPLOITATION
KOMBI-LIKALALA-LIBONDO II (KLL II)**

En vue de procéder à l'attribution du permis d'exploitation Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II), situé dans l'offshore congolais, à partir du 22 juillet 2020, le Ministère des Hydrocarbures lance la procédure d'appel d'offres nationale et internationale pour la formation du Contracteur dudit permis.

A cet effet, les sociétés pétrolières sont invitées à manifester leur intérêt afin de permettre au Ministère des Hydrocarbures de constituer une liste restreinte des sociétés devant participer à l'appel d'offres.

Un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt, contenant des informations indiquant l'aptitude à faire partie du futur Contracteur du PEX, devra être déposé à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le **14 février 2020 à 14 heures**, heure locale par toute société intéressée.

Les sociétés inscrites sur la liste restreinte seront invitées à participer à la consultation des données et à la visite des sites, dans la période allant du **02 au 31 mars 2020**.

Au plus tard le 31 Mars 2020 à 14 heures, heure locale, un jeu complet du dossier d'appel d'offres sera retiré par toute société figurant sur la liste restreinte sur paiement d'un montant non remboursable à l'adresse ci-après :

**Direction Générale des Hydrocarbures
B.P 2120, Brazzaville
Tel : (+242) 05 729 51 35/06 668 94 03
E-mail : secretariatdgh.hm@gmail.com**

Les droits de retrait, de traitement du dossier et de consultation des données s'élèvent à la somme de deux cents mille dollars US (200 000 USD), non remboursable quelle que soit l'issue de la procédure.

Les offres seront déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **30 avril 2020 à 14 heures**, heure locale.

Fait à Brazzaville, le **14 JAN. 2020**

La Directrice Générale des Hydrocarbures


Teresa GOMA.-

DOMAINE PUBLIC

Démolition des bâtisses situées dans la zone économique spéciale

Gilbert Mokoki, ministre des Zones économiques spéciales, et Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du Domaine public chargé des relations avec le parlement ont procédé, le 28 janvier, à la destruction des maisons situées dans l'emprise de la zone économique spéciale (ZES) de la ville océane.

Après la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique suivie de l'opération d'indemnisation juste et préalable des acquéreurs de terrains situés dans la ZES de Pointe-Noire comme l'exige la loi, la démolition de tous les ouvrages érigés a été effectuée dans la zone de démarrage. Cette opération va permettre de viabiliser la ZES de Pointe-Noire qui s'étend sur 27,90 km²

En effet, à ce jour 598 acquéreurs de terrains ont été expropriés pour un montant de 6 571 048 303 FCFA sur une surface libérée de 85 ha « Notre travail ce matin a consisté à démolir et mettre à disposition des ZES une superficie de 33 ha. L'opération a commencé avec cette zone de démarrage et va se poursuivre dans d'autres zones. Elle permet la prise de possession par l'Etat des terrains libérés », a dit le ministre Pierre Mabiala.

C'est une opération qui se déroule sans heurt, a renchérit le ministre Gilbert Mokoki, puisque tout a été réglé au préalable comme l'a voulu le développeur. C'est déjà un pas vers l'aménagement de cette



zone, s'est-il réjoui avant de féliciter le travail appréciable abattu par les agents du bataillon de génie des travaux qui mènent l'opération. « Le président de la République, chef suprême des armées, a instruit le ministre de la Défense qu'on monte un bataillon génie travaux. Etant donné que nous avons une école génie travaux qui forme des personnels qualifiés dans la

conduite des engins, le ministère des Zones économiques spéciales a donc mis en formation dans cette école vingt-cinq stagiaires dont l'échantillon a reçu son certificat des mains des responsables présents lors de l'opération. Nous nous réjouissons puisque le génie travaux peut travailler pour les besoins de la nation et à moindre coût. Nous osons espérer que cet exemple va

L'opération de démolition Crédit photo « Adiac » servir pour les autres travaux pour le besoin de la nation », a-t-il ajouté.

Après la remise des certificats techniques élémentaires de travaux publics aux vingt-cinq agents du ministère des ZES, le ministre Mokoki a martelé : « Vous devez vous appliquer dans la conduite de cette opération puisque le ministère des Zones économiques spéciales a mis des moyens pour

payer cette formation. Et vous allez travailler avec les agents du génie travaux pour la réussite de cette opération que le développeur attend. » La délégation s'est ensuite rendue dans la zone d'extension à aménager après les opérations d'indemnisation juste et préalable.

Signalons que la ZES de Pointe-Noire est basée sur le modèle port-industrie-ville. L'usine de fabrication de l'aluminium par traitement électrolyte de la bauxite, l'usine de ferro-alliage par grâce à la métallurgie du fer et du manganèse, la raffinerie de pétrole de grande capacité, sans oublier l'usine d'eau de capacité de production d'au moins 200 000 m³ par jour, la centrale électrique à gaz naturel de 1500 MW de capacité, le quai multifonction au niveau du Port autonome de Pointe-Noire constituent, entre autres, les activités qui y seront implantées. Une fois terminée, la ZES de Pointe-Noire va générer soixante-dix-huit emplois directs et va héberger à terme cent vingt-cinq mille habitants.

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE U20

Le Congo devra défendre sa victoire en Angola

Si elles souhaitent tracer complètement leur chemin pour la Coupe du monde Costa Rica-Panama 2020, les Diables rouges dames des moins de 20 ans de football sont obligées de faire un bon résultat le 2 février en Angola.



Les Diables rouges U20/Adiac

Après leur victoire 2-0, le 19 janvier au stade Massamba-Debat face aux Welwitschia de l'Angola lors du match aller, les Congolaises sont contraintes de tenir en échec leurs adversaires afin d'obtenir leur place parmi les équipes qui disputeront la dernière étape des éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde féminine des moins de vingt ans.

Booster par leur victoire du match aller, les pouliches du coach Berjona Mbemba ont quitté Brazzaville jeudi pour Luanda. Un déplacement qui permettra sans nul doute aux joueuses ayant intégré l'équipe nationale lors du match aller de bien préparer ce match décisif et déterminant. Les coéquipières du capitaine Adolphine Dembélé pourront compter sur le trio Doris Senga, Diane Carine Ossiethe et Queen Dzoussi pour

faire la différence pendant ce match.

En observant le match aller, la formation congolaise est mieux outillée pour obtenir cette qualification même si le sélectionneur congolais pense que la tutelle devrait organiser les compétitions féminines afin de permettre à ses joueuses de se mettre en jambe. « Je demande à la Fédération de continuer à nous soutenir et à nous encourager. Faisons confiance à cette jeune équipe car seule la capitaine est habituée à ce genre de match. Je demande la reprise du championnat, cela les permettra d'avoir un bon temps de jeu », a estimé Berjona Mbemba lors de la conférence de presse sanctionnant le match aller.

Notons que plusieurs rencontres sont prévues pour ce week-end

dans le cadre des éliminatoires de cette compétition qui aura lieu en août de l'année en cours. Il s'agit des matchs Botswana-Namibie, Algérie-Soudan du Sud, Ouganda-Tanzanie et Guinée-Liberia. Dans le même contexte, Maroc accordera son hospitalité à l'Égypte après sa victoire 5-3 au match aller. Battu à l'aller 0-1, le Sierra Leone fera le déplacement du Sénégal tandis que la Zambie sera reçue par l'Afrique du Sud. Le Zimbabwe qui s'était neutralisé (1-1) avec le Malawi jouera à domicile. L'Éthiopie recevra le Burundi qui a perdu 5-0, il y a deux semaines. Le Burkina Faso ira défendre sa victoire, 3-2, en Gambie et la Mauritanie devra créer le miracle afin de surmonter les six buts concédés à domicile face à la Guinée Bissau.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La quinzième journée débute ce 1^{er} février

Sept matchs seront disputés durant deux jours dans trois stades lors de cette deuxième journée de la phase retour de la compétition.

Le match le plus attendu de cette journée sera joué au stade d'Owando, le 2 février, entre AS Otoho et Diables noirs. Ce derby qui mettra aux prises le leader (trente-six points) au troisième (vingt-cinq points) sera suivi avec beaucoup d'attention par tous les fans du football congolais, surtout qu'au match aller AS Otoho a pris le dessus sur son adversaire sur la plus petite des marques, 1-0, le 22 décembre dernier au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Un autre match qui suscite le suspense est celui qui opposera l'actuel deuxième, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) au sixième du championnat, Patronage. La rencontre se déroulera aussi le 2 février au stade Alphonse-Massamba-Debat. Juste avant cette confrontation, l'Etoile du Congo (huitième) qui peine depuis le début de saison à s'affirmer sera face à Interclub, neuvième avec quinze points.

À l'ouverture de cette journée à Brazzaville, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara), 5^e avec vingt-trois points, défilera les Ponténégrins d'AS Cheminots qui, jusqu'à présent, traînent à la treizième place avec neuf points



AS Otoho et Diables noirs s'affrontent ce 2 février à Owando/Adiac

seulement. Après sa défaite, 0-3 face à FC Kondzo, lors de la précédente journée, Cara pourrait-il se venger devant AS Cheminots qui a fait match nul (0-0) avec la JST ? Le même jour et dans les mêmes installations, FC Kondzo affrontera V.Club Mokanda. A plus de cinq cents kilomètres

R.Ng.

TRANSFERTS

Jordi Mboula finira la saison au SD Huesca

Prêté au Cercle de Bruges par l'AS Monaco, Jordi Mboula ne terminera pas la saison en Belgique : l'attaquant de 20 ans rejoint le SD Huesca, troisième de 2^e division espagnole.



Jordi Mboula au Cercle de Bruges, c'est déjà fini, l'ailier de 20 ans va finir la saison au SD Huesca (CD/AD/ADAC)

Deux ans et demi après avoir quitté la Catalogne, Jordi Mboula va poursuivre sa carrière en Aragon, au SD Huesca. Le sociétaire de l'AS Monaco est prêté jusqu'en juin prochain à l'actuel 3^e de Segunda Division (2^e division espagnole).

A 250 kilomètres de la Masia, le centre de formation du Barça, l'attaquant hispano-congolais va essayer de retrouver des sensations, après une première partie de saison ratée en Belgique : seulement 7 apparitions en Jupiler League (239 minutes de jeu, 3 titularisations) jusqu'à sa déchirure musculaire en octobre.

Le natif de Granollers est théoriquement apte à rejouer, même si son nouveau club n'a pas communiqué sur son état de santé actuel.

On s'interroge également sur les conditions de son prêt : l'AS Monaco évoque une transaction sèche, sans option, tandis que la formation espagnole annonce une option d'achat et une possibilité de renouvellement de prêt pour année supplémentaire.

Pour l'ancien international espagnol (U16 à U19), la Roja s'éloigne chaque saison davantage. Raison de plus pour que le Congo s'intéresse de près à son cas. Avec son passé de grand joueur, Candido Valdo pourrait trouver les mots pour convaincre l'ailier de droit de rejoindre les Diables rouges.

Camille Delourme

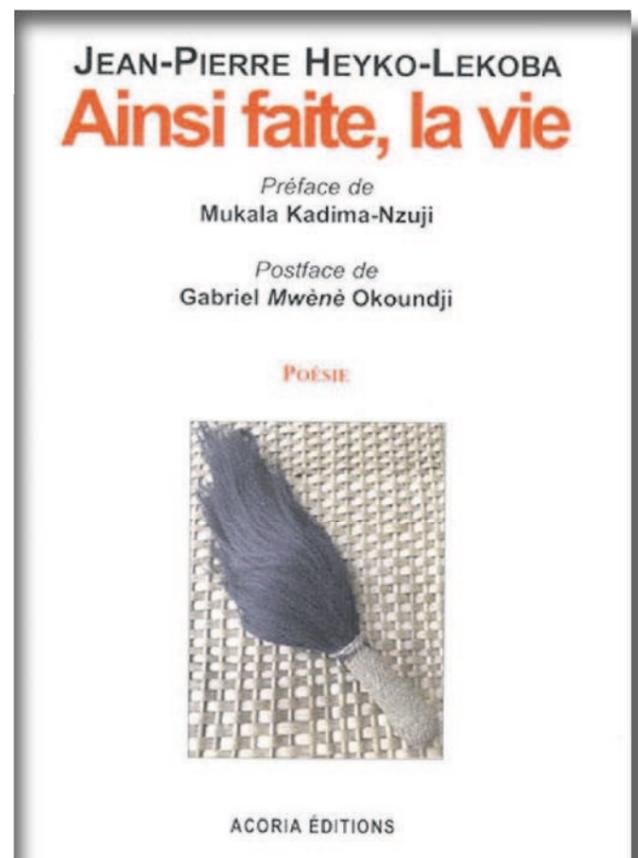
RENCONTRE LITTÉRAIRE

Présentation dédicace

Date : Mardi 4 février 2020

Heure : 15h00.

Lieu : Librairie Les Manguiers
(Les Dépêches de Brazzaville)



JEAN-PIERRE HEYKO-LEKOBA

Ainsi faite, la vie

Préface de
Mukala Kadima-Nzuji

Postface de
Gabriel Mwènè Okoundji

Poésie



ACORIA ÉDITIONS